

Politique de la ville

DÉLAI IMPÉRATIF DE RETOUR DES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTION : **le 16 novembre 2018**

Les documents de cadrage des priorités pour chaque quartier sont accessibles sur le site internet :

www.polville.lyon.fr

Document à remplir

- **Dossier de demande de subvention**

Ce document devra être envoyé dûment rempli et signé par messagerie électronique, à l'adresse suivante :

polvillelyon@mairie-lyon.fr

Merci de renseigner l'objet du message en mentionnant **le n°arrondissement - le nom de votre structure**

Nouveaux porteurs de projets

Vous demandez une subvention pour la première fois ou votre dernière demande remonte au plus tard à l'année 2017, pour un financement en 2018.

Merci de joindre au dossier envoyé par courrier les pièces suivantes :

- **copie du récépissé en Préfecture**
- **statuts signés**
- **dernière composition du Conseil d'Administration, en précisant les membres du bureau**
- **RIB de l'association**
- **budget de l'association**
- **dernier rapport d'activités**
- **déclaration SIREN**

Ces pièces sont indispensables à l'étude de votre dossier.



Coordonnées

Adresse de messagerie :
polvillelyon@mairie-lyon.fr

Mairie de Lyon
Direction du Développement Territorial
programmation 2019
69205
Lyon cedex 01

Téléphone : 04 26 99 65 70
Télécopie : 04 26 99 65 79